



# Le Bonsecours

Volume 26, numéro 2 - Juin 2020

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Lors des prochaines rencontres mensuelles de votre conseil municipal, nous discuterons des mesures municipales de déconfinement à appliquer graduellement afin de s'assurer de la continuité des services offerts à la population.

Soyez assurés que nous trouvons important de vous informer des derniers développements dans les meilleurs délais. Pour le moment, les locaux de l'hôtel de ville demeurent fermés au public, et ce, pour une durée encore indéterminée.

Toutefois, les citoyens ayant pris un rendez-vous seront autorisés à accéder à l'intérieur de l'édifice en s'assurant que toutes les mesures pour la protection de toutes et tous soient mises en place. N'oubliez pas que nous sommes toujours disponibles pour vous servir et que vous pouvez nous contacter par téléphone, par courriel et par envoi postal.

Au cours des prochaines semaines, certaines activités reprendront graduellement. Il faut être patient et continuer de suivre avec rigueur les consignes émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui est responsable de l'organisation de tout le réseau socio-sanitaire et de ses orientations.

Il est **TRÈS IMPORTANT** de continuer le lavage fréquent des mains, tousser et éternuer dans son coude ainsi que le respect de la distanciation sociale. S'il vous est impossible de respecter la distanciation proposée de 2 mètres, nous suggérons fortement le port d'un couvre-visage. En respectant ces consignes, nous nous offrons la possibilité d'un retour beaucoup plus agréable.

Mon plus grand souhait est que nous puissions tous avoir la chance de retrouver une vie « normale » ! Prenez bien soin de vous et des autres. 😊

Votre maire,

Carol Lortie

## LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

Vous aimeriez publier un texte, ou encore, aviser nos concitoyens d'un évènement, d'une rencontre ou de toute nouveauté, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [mun@ndbonsecours.com](mailto:mun@ndbonsecours.com) ou au numéro de téléphone 819-423-5575 pour placer votre publication dans la prochaine édition de notre journal municipal.

Les parutions de notre journal municipal se font en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. La distribution de notre journal est effectuée partout sur notre territoire et disponible en tout temps sur notre site internet.

---

### **ENTREPRISES D'ICI :**

Saviez-vous qu'il y a sur notre territoire plusieurs commerces et différents services offerts ?

Nous vous invitons à consulter notre site Web au [www.ndbonsecours.com](http://www.ndbonsecours.com) sous l'onglet Services aux citoyens, Entreprises d'ici.

***FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE PUBLICITÉ POUR NOTRE SITE WEB !***

---

### **INITIATIVE MUNICIPALE – DANS LE CADRE DE LA COVID-19**

La Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, lors de la tenue de son Conseil du 14 avril a voté un budget de 500 \$ afin de soutenir diverses initiatives dans la communauté dont un projet de soutien pour des bénévoles à la sécurité au Bonichoix de Montebello qui a permis l'achat d'équipement de protection, tel que des masques, des gants et du désinfectant pour les mains. La Municipalité désire remercier messieurs Denis Lavictoire et Benoit Millette qui ont mobilisé une dizaine de bénévoles pour aller prêter main-forte à l'équipe du Bonichoix.

Un merci sincère à tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin afin d'agrémenter le quotidien de nos concitoyennes et concitoyens soit par des appels, des livraisons de nourriture ou autres depuis le début de la pandémie.

## **BIBLIOTHÈQUE DE FASSETT & NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

La réouverture officielle de la bibliothèque municipale pour prêt de livre seulement a eu lieu le mercredi 3 juin 2020.

Merci à toutes et à tous de bien vouloir prendre note que l'horaire du mercredi a été modifié pour ouverture de 15h30 à 17h30. Le port du couvre-visage ainsi que le lavage des mains seront obligatoires.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez contacter madame Johanne Cadotte, responsable de la bibliothèque, en téléphonant à la Municipalité de Fasset au (819) 423-6943.

*ADRESSE DE LA BIBLIOTHÈQUE : 19 rue Gendron, Fasset (Québec) J0V 1H0*

---

## **BIBLIOTHÈQUE DE MONTEBELLO**

La bibliothèque municipale de Montebello située au 220 rue Bonsecours, offre un service « prêts à emporter » sur rendez-vous seulement.

Habituellement, la bibliothèque est ouverte le mardi et le jeudi de: 15h00 à 18h30.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec madame Diane Thivierge, responsable de la bibliothèque, en téléphonant à la Municipalité de Montebello au (819) 423-5143, poste #3455. Vous pouvez également joindre madame Thivierge à l'adresse courriel suivante : [biblio@montebello.ca](mailto:biblio@montebello.ca)

---

## **BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE DANS LA MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO**

Saviez-vous qu'un point de service est situé à la Gare de Montebello au 502, rue Notre-Dame ?

Cette bibliothèque itinérante vous permet de prendre un livre et en laisser un autre en échange, sans aucune obligation.



**QUEL BEAU CONCEPT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE !**

## LA GESTION DES MATÉRIAUX RÉSIDUELS

Nous sommes une société de consommation et la consommation produit des déchets. On ne peut pas tout jeter dans des conteneurs et les envoyer dans les pays du Tiers-monde. On ne veut pas non plus polluer nos cours, nos champs ou ceux de nos voisins.

Alors, il faut trouver des solutions afin de mieux gérer ces déchets. Si on ne le fait pas nous-mêmes, on va se le faire imposer sans choix ni discussion. Alors, voici quelques statistiques et options :

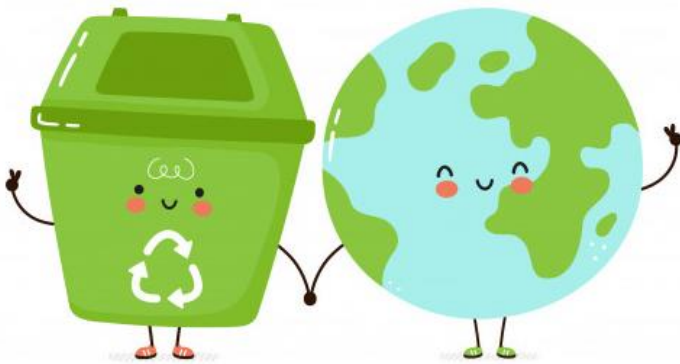
- En 2019, Notre-Dame-de-Bonsecours a gagné un prix pour avoir amélioré sa quantité de déchets recyclables ramassée par le centre de tri Tricentris.

L'augmentation avait été de 28% alors que l'année précédente, elle avait aussi augmenté de 17% par rapport à l'année antérieure.

### QUANTITÉS DE DÉCHETS ÉMISES PAR NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS :

Année	Ordures en tonnes métriques	Tonnes recyclables
2018	134,13	48,22
2019	127,14	43,80
Avril 2019	29,69	9,37
Avril 2020	31,87	15,39

Pour les déchets de cuisine décomposables, **la Municipalité offre des composteurs** afin de recueillir et transformer ces déchets en compost réutilisable dans votre jardin ou pour offrir à vos amis.



Il y a des articles sur le sujet qu'on peut vous faire parvenir et il reste encore des **COMPOSTEURS GRATUITS** que vous pouvez commander à votre municipalité.

N'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal si vous avez des questions.

Pour les gros déchets (encombrants), il y a deux journées de collecte par année. Il vous est aussi possible d'apporter et de laisser les déchets suivants à un endroit désigné attendant à l'hôtel de ville, sur le terrain du garage municipal :

Articles électroniques ;

- Ampoules et tubes fluorescents (non brisés) ;
- Peintures et huiles usées (avec étiquette originale) ;
- Bonbonnes de propane ;
- Batteries, piles domestiques ;
- Cartouches d'encre ;
- Plastiques de ballots agricoles (cueillette spéciale).



Vous pouvez disposer de divers matériaux de construction et autres (miroirs, tapis, tuyaux de PVC et ABS, toiles de piscines, vitre [fenêtres], outils non récupérables, etc.) à un prix modique en utilisant les centres de récupération dont l'écocentre Transport R.L.S. qui est situé dans la Municipalité de Papineauville.

#### **TRANSPORT R.L.S.**

108, rue Papineau  
Papineauville (Québec) J0V 1R0  
Téléphone : 819-427-6427  
Courriel : transportrls@bellnet.ca

Toutefois, si vous souhaitez vous départir de vos vieux meubles, électroménagers encore fonctionnels, jouets, vaisselle et vêtements vous pouvez en faire don à l'organisme suivant afin d'aider votre prochain et offrir une 2<sup>e</sup> vie à vos choses :

#### **MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION**

14, rue Hubert-St-Louis  
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0  
Téléphone : 819-983-4384  
Courriel : maisonfamillep-n@videotron.ca

N'oubliez pas que si **chacune et chacun** d'entre nous fait sa part, **ENSEMBLE** nous pourrons battre notre dernier record gagnant chez Tricentris dans la catégorie des municipalités de 5 000 habitants et moins.

Thomas Lavoie

## INFORMATIONS...

### **LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC :**

Le service de transport en milieu rural permet d'intégrer, de maintenir et d'améliorer l'autonomie des gens. Vous connaissez une personne âgée, une famille à faible revenu, un adolescent ou toute autre personne nécessitant un transport à des fins médicales, scolaires, sociales, communautaires et l'accès au marché du travail ?

Communiquez au numéro de téléphone (819)308-0788 poste 202, au numéro sans frais 1-855-308-0788 poste 202 ou par télécopieur au (819)308-0792.



LA CORPORATION DES TRANSPORTS  
ADAPTÉ ET COLLECTIF  
DE PAPINEAU INC.

[www.ctacpapineau.com](http://www.ctacpapineau.com)

---

### **COMITÉ RÉGIONAL 3<sup>ÈME</sup> ÂGE PAPINEAU :**

Saviez-vous que le Comité Régional 3e Âge Papineau organise différentes formations offertes gratuitement ? Cependant, le nombre de participant(e)s est limité. Pour plus d'informations sur les formations disponibles, merci de contacter madame Éline Poulin, au 819-983-1565 ou par courriel au [cr3a1978@gmail.com](mailto:cr3a1978@gmail.com).

---

### **SITE WEB NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS / DOCUMENTS DISPONIBLES :**

Saviez-vous que nous publions plusieurs documents pour consultation sur notre site internet ? Ordres du jour des séances mensuelles du conseil municipal, avis publics, procès-verbaux, règlementation, prévisions budgétaires, sommaire du rapport financier annuel, etc...

Nous vous invitons à consulter le site internet de la Municipalité au [www.ndbonsecours.com](http://www.ndbonsecours.com).

*SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :*

<https://www.facebook.com/Municipalité-Notre-Dame-de-Bonsecours-526742194493370>

## ARROSAGE AQUEDUC SECTEUR MUNICIPALITÉ DE FASSETT

### Heures permises pour l'arrosage entre le 15 avril et le 15 septembre

L'arrosage au moyen d'un boyau muni d'un pistolet est autorisé en tout temps pour le lavage des véhicules routiers et des bâtiments sans oublier l'arrosage de vos jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes.

L'arrosage des allées et des entrées est interdit en tout temps.

#### **Adresses civiques paires :**

L'arrosage de la pelouse est autorisé les lundis, jeudis, samedis et dimanches de 19h00 à 21h00.

#### **Adresses civiques impaires :**

L'arrosage de la pelouse est autorisé les mardis, vendredis, samedis et dimanches de 19h00 à 21h00.

---

## ARROSAGE AQUEDUC SECTEUR MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

Il est permis d'arroser la pelouse, les haies, les arbres et arbustes entre 19h00 et 21h00 uniquement les lundis, mercredis et vendredis si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique ou par des systèmes d'arrosage automatique.

L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une platebande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau, relié au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenue à la main pendant la période d'utilisation.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment à la condition d'utiliser un boyau, relié au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenue à la main pendant la période d'utilisation.

Si vous installez une nouvelle pelouse, il vous faut un permis d'arrosage. La personne à contacter est Monsieur Alain St-Germain, directeur des travaux municipaux, au 819 423-5123 poste 3406 ou par courriel à [tp@montebello.ca](mailto:tp@montebello.ca).

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Référence Montebello : Règlement numéro 904-2017 concernant l'utilisation de l'eau potable.



**Municipalité**  
**Notre-Dame-de-Bonsecours**  
**1, chemin de l'Hôtel-de-Ville**  
**Notre-Dame-de-Bonsecours, Québec J0V 1L0**  
**Téléphone : 819-423-5575**

Pour diffusion immédiate

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Programme d'aide à la voirie locale**

Lundi le 15 juin 2020, la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours est heureuse d'annoncer l'acceptation de sa demande d'aide financière relative à l'amélioration et l'entretien du réseau routier local, pour le chemin Saint-Hyacinthe.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports.

Le programme d'aide aux municipalités démontre la volonté du gouvernement d'accroître la sécurité des usagers, d'assurer la pérennité du réseau routier local et de relancer l'économie québécoise au cours de la présente année financière.

Pour la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours, ce sont des travaux de traitement de surface double sur le chemin Saint-Hyacinthe qui seront effectués dans les prochaines semaines par l'entreprise « les Pavages Lafleur inc. », retenue lors de la séance extraordinaire du conseil tenue par téléconférence le 19 mai 2020 à 10h30.

L'exécution des travaux prévus au contrat sur une distance de 2 km aura lieu entre le 30 juin et le 17 juillet 2020. De la signalisation adéquate ainsi que des signaleurs routiers seront positionnés sur place afin de vous en avertir.

Dans les prochaines semaines, de nouvelles communications suivront en provenance de notre municipalité afin de transmettre plus de précisions sur les travaux à venir.

Source : Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
819-423-5575



**SERVICE D'URBANISME DE VOTRE MUNICIPALITÉ**  
**SUR RENDEZ-VOUS**

**SITUATION EXCEPTIONNELLE TEMPORAIRE :**

Tel que vous aurez pu le constater dans nos précédentes correspondances, notre département d'urbanisme n'était pas considéré comme un service essentiel, ce qui a causé sa suspension pour une durée indéterminée.

À la suite de la suspension de ce service, nous avons continué de recevoir vos demandes par courriel, lesquelles se sont accumulées.

Le département d'urbanisme est dorénavant fonctionnel et les demandes reçues sont traitées par ordre de réception et/ou de priorité.

Notre inspecteur en bâtiment et en environnement vous téléphonera dès qu'il sera possible pour lui d'étudier votre demande. Nous vous demandons d'être patient et vous remercions sincèrement de votre collaboration.

Une des répercussions de cette crise sanitaire sur notre territoire a eu pour impact l'embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement qui occupe temporairement le poste d'urbaniste. Notre nouvel inspecteur se nomme Dave Sylvestre et travaille pour vous les lundis seulement.

Vous pouvez continuer à faire parvenir vos demandes directement à monsieur Sylvestre à l'adresse courriel suivante : [urba@ndbonsecours.com](mailto:urba@ndbonsecours.com).

Sachez également que les tournées régulières de vérifications ont repris depuis peu et que des suivis relatifs au respect de notre réglementation municipale seront effectués à diverses fréquences.

Soyez assurés que nous sommes sincèrement désolés des inconvénients que cette situation pourrait vous occasionner. Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration.

Département de l'urbanisme  
Téléphone : 819-423-5575, poste #4  
Courriel : [urba@ndbonsecours.com](mailto:urba@ndbonsecours.com)

## RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Le 15 juin, le site Web du Club TD (<https://www.clubdelecturetd.ca/>) sera accessible aux enfants. Nous espérons que vous utiliserez vos diverses plateformes en ligne (Facebook de la biblio, Facebook de la municipalité, site web de la municipalité, journal/bulletin numérique, etc.) pour y diriger vos usagers et en faire la promotion auprès des familles. Les enfants qui visitent le site Web du Club pourront s'inscrire et y faire de nombreuses activités, notamment :

- **Se créer un carnet virtuel** : Les enfants pourront obtenir un code d'accès Web directement sur le site du Club. Ce code leur permettra de se créer un carnet virtuel assorti d'un avatar et d'un nom d'utilisateur. Le carnet sera également lié à leur bibliothèque.

Les enfants pourront y noter leurs lectures estivales ainsi que tout autre projet qu'ils réaliseront, comme des jeux et des recettes. De plus, les activités qu'ils feront sur le site Web du Club seront automatiquement versées à leur carnet. Enfin, chaque fois qu'un enfant ajoutera un livre à son carnet ou soumettra du contenu sur le site du Club (blagues, histoires, etc.), il recevra en guise de récompense un écusson numérique qui sera ajouté à son carnet.

- **Lire des livres électroniques** : Le Club offre des livres en ligne (tant en français qu'en anglais) aux enfants de tous les âges, peu importe leurs intérêts. Après avoir créé leurs carnets virtuels, les enfants auront accès à ces livres en tout temps, tout au long de l'été : aucune liste d'attente, aucune restriction!
- **Voter au duel des livres** : Dans ce tournoi opposant au total huit livres, deux livres s'affronteront en duel chaque semaine; celui qui obtiendra le plus de votes de la part des enfants l'emportera. À la fin de l'été, un livre sera couronné grand champion. Tous les livres soumis au duel sont offerts en version électronique sur le site Web du Club, de sorte que les enfants pourront les lire avant de voter pour leur préféré.
- **Écrire des critiques de livres** : Les enfants pourront écrire des critiques de livres qu'ils ont lus et les publier sur le Web afin que leurs pairs puissent les voir.
- **Répondre à la question quiz de la semaine** : Chaque semaine, les enfants pourront répondre à une question à choix multiples sur une variété de sujets amusants. Après avoir cliqué sur leur réponse, celle-ci sera validée, puis on leur fournira une explication tout en les invitant à creuser davantage le sujet.

- **Écrire des histoires** : Dans le jeu « Drôles d'histoires », les enfants s'amuseront à ajouter leurs propres mots dans une histoire partiellement écrite, mais dissimulée. Lorsqu'ils auront terminé, l'histoire complète leur sera révélée... et le résultat est souvent farfelu! Les enfants pourront aussi jouer au jeu « Histoires à compléter », où on leur propose un début d'histoire en leur demandant d'écrire la suite. Leurs créations seront publiées sur le site afin que leurs pairs puissent les voir.
- **Lire et écrire des blagues** : Les enfants pourront écrire et publier des blagues sur le site du Club et venir y lire celles des autres enfants. Ils pourront marquer d'un « J'aime » leurs blagues préférées, et trier toutes les blagues en fonction de leur popularité ou des tendances.
- **Lire une BD en ligne créée spécialement pour le Club** : L'auteur Yves Bourgelas a écrit une bande dessinée que les enfants découvriront en ligne tout au long de l'été.
- **Voir des capsules vidéo animées par l'auteur et l'illustrateur du Club** : Au total, 28 capsules vidéo seront publiées cet été, mettant notamment en vedette l'auteur Yves Bourgelas et l'illustrateur Dave Whamond, qui donneront des ateliers et feront des lectures.
- **Imprimer des pages à colorier** : Parents et enfants pourront imprimer, directement à partir du site, des pages à colorier offrant aux enfants de tous les âges des défis variés, des plus simples aux plus avancés.
- **Trouver le livre parfait** : Grâce à la fonction « Trouve un livre », les enfants pourront se faire suggérer des lectures correspondant à leurs intérêts et à leur groupe d'âge.



**SOURCE :**  
**Madame Sylvie Thibault**  
 Directrice générale, M.B.S.I., bibl.prof.  
 Réseau BIBLIO de l'Outaouais  
 2295, rue Saint-Louis  
 Gatineau (Québec) J8T 5L8  
 Téléphone : (819) 561-6008 poste 222  
 Télécopieur : (819) 561-6767  
[www.reseaubibliooutaouais.qc.ca](http://www.reseaubibliooutaouais.qc.ca)

## BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-de-Bonsecours (QC) J0V 1L0  
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : [mun@ndbonsecours.com](mailto:mun@ndbonsecours.com)  
Site internet : [www.ndbonsecours.com](http://www.ndbonsecours.com)

## HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00  
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6

## VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Carol Fortier, maire	<a href="mailto:Maire@ndbonsecours.com">Maire@ndbonsecours.com</a>	819-661-0107
Lorraine Briand, DG	<a href="mailto:Dg@ndbonsecours.com">Dg@ndbonsecours.com</a>	819-209-3286
Guy Charlebois, travaux publics	<a href="mailto:Mun@ndbonsecours.com">Mun@ndbonsecours.com</a>	819-423-6216
Guy Roy, urbaniste	<a href="mailto:Urba@ndbonsecours.com">Urba@ndbonsecours.com</a>	819-923-1134
Daniel Bisson, directeur incendie	<a href="mailto:Incendie@village-fassett.com">Incendie@village-fassett.com</a>	819-743-1489
Cindy Bélanger Audy, adjointe	<a href="mailto:Mun@ndbonsecours.com">Mun@ndbonsecours.com</a>	819-968-0332

## DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

**HORAIRE SPÉCIAL : LES LUNDIS POUR UNE DURÉE  
INDÉTERMINÉE ET SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT !**

**TÉLÉPHONE : 819-423-5575 POSTE #4**